

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



Appel à Projets

Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants Cambodge-Haïti-Mali

Février 2008

iram

Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France
Tél. : 33 1 44 08 67 67 • Fax : 33 1 43 31 66 31
iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

GRET

Groupe de Recherche et d'Echanges
Technologiques
Campus du Jardin Tropical
45 Bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cédex
France
Tél. : 33 01 70 91 92 00
Fax : 33 01 70 91 92 01
gret@gret.org • www.gret.org



**Agronomes & Vétérinaires
sans frontières**

58, rue Raulin • 69361 Lyon Cedex 07
Tél. : 33 04 78 69 79 59
Fax : 33 04 78 69 79 56
avfs@avsf.org • www.avsf.org

■ Fiche de renseignements

1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS (TABLEAU CI-DESSOUS)

Demandeur	Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement
Acronyme	Iram
Nationalité	Française
Statut juridique	Association
Adresse	49 rue de la Glacière 75013 Paris
N° de téléphone	01 44 08 67 67
Numéro de fax	01 43 31 66 31
Adresse électronique de l'organisation	iram@iram-fr.org
Site internet de l'organisation	www.iram-fr.org
Contact –projet	Christophe Rigourd Laurent Liagre
Adresse électronique contact-projet	c.rigourd@iram-fr.org iram@iram-fr.org
Montants financiers consacrés aux activités de développement durant ces 3 dernières années	2006 : 634 945 2005 : 786 346 2004 : 2 974 177
Personnel salarié total	7
Personnel – volontaires et bénévoles	7
Permanents à l'étranger	0

■ Synthèse du projet

2 – Synthèse de l'opération

Signalétique

Nom	Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants – Cambodge, Haïti, Mali
Durée	3 ans
Localisation	Cambodge, Haïti, Mali

Problématique

Problématique	<p><u>Situation</u> : Désengagement des Etats et des bailleurs des zones irriguées, les irrigants devant assumer de nombreuses responsabilités. Les zones irriguées sont des zones à forts enjeux alimentaires, sociaux, économiques.</p> <p><u>Problèmes à résoudre</u> : Les performances et la pérennité de nombreux aménagements sont faibles</p> <p><u>Contraintes</u> : Les organisations d'irrigants sont encore souvent faibles et doivent être renforcées. Les services aux irrigants sont insuffisants.</p>
Pertinence	Les premières expériences de mise en place de centres de prestation de services aux irrigants et leurs organisations ont montré leur pertinence et doivent être poursuivies. Des échanges sur les méthodes et les expériences entre les trois terrains permettront l'accélération de l'acquisition des compétences et de faire avancer les réflexions stratégiques sur le développement des zones irriguées et des services aux agriculteurs.
Cohérence	<p>Approche responsabilisante pour les bénéficiaires qui sont maîtres d'œuvre des activités sur le terrain.</p> <p>Le projet répond aux besoins et attentes des irrigants et leurs organisations. Il est cohérent avec les politiques nationales et les interventions des bailleurs .</p>

Partenaires et bénéficiaires

Partenaires	IRAM, GRET et AVSF :
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Au Cambodge : la CUP de Prey Nup, la FWUC de Stung Chinit, la FWUC de Sdau Kaong, d'autres AUE, - En Haïti : les 1760 familles d'irrigants membres de CUDES (KIDES en créole) et la FONHADI, - Au Mali : les centres de prestation de services de la zone Office du Niger et leur fédération (Faranfasi So), la Chambre Régionale de Ségou.

Eléments du cadre logique

Objectifs	<p><i>Objectif général:</i> Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.</p> <p><i>Objectif spécifique:</i> Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre site pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat 1: Des centres de prestation de services aux irrigants sont mis en place au Cambodge et en Haïti et les centres de prestation de services existants au Mali sont renforcés. - Résultat 2: Les organisations d'irrigants existantes ou en cours de structuration sur les sites choisis sont consolidées au niveau institutionnel et de leurs capacités, et reconnues localement et au niveau national. - Résultat 3: Des référentiels technico-économiques sur (a) les formes de maîtrise de l'eau les plus adaptées, en comparant différents types d'infrastructures et d'organisation des irrigants et (b) les formes d'accompagnement (telles que les centres de prestation de services par exemple) et de développement des zones irriguées, sont établis et capitalisés. - Résultat 4: Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation et/ou des coordinations nationales d'organisations d'irrigants disposent d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour plaider en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Les investissements (variables d'un pays à l'autre) : <ul style="list-style-type: none"> o Réhabilitations, entretiens d'aménagements hydro-agricoles, o Développement d'infrastructures (bureaux, magasins de stockage) et équipement (informatiques, moto) des centres de services. - Les appuis financiers aux OI et aux centres de prestation de services : <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place de fonds de roulement pour l'appui à l'approvisionnement ou à la commercialisation, o Appui direct aux activités et au fonctionnement des OI et des centres de prestation de services : financement de formations, d'ateliers, de voyages d'études, des frais de déplacement, des salaires des agents et du fonctionnement courant d'un bureau... o Appui aux plate-formes ou collectifs nationaux (ateliers, édition) - Les appuis techniques et institutionnels aux OI et aux centres de prestation de services : accompagnement et assistance technique spécialisée, formation, appui à l'élaboration d'outils, voyages d'échanges, ateliers régionaux ou nationaux d'évaluation des actions engagées, synthèse et capitalisation, atelier de consolidation des travaux de capitalisation et diffusion.

Moyens à mettre en œuvre

Moyens	<p>4 experts techniques Nord réaliseront des missions court terme d'appui technique et de suivi.</p> <p>3 coordinateurs techniques terrain Sud réaliseront le suivi et la coordination des activités.</p> <p>Autres ressources humaines : plusieurs agents de terrain à temps plein ou à temps partiel</p> <p>Autres moyens : équipement informatique, motos...</p>	
Budgets	Composante 1 : Cambodge :	375.000 euros
	Composante 2 : Haïti	310.850 euros
	Composante 3 : Mali	230.925 euros
	Composante 4 : Transversale	305.046 euros
	Total	1.221.821 euros
Ressources	<p>Mobilisation de la longue expérience des trois ONG sur les zones d'intervention et des réseaux Nord et Sud pour la diffusion et la valorisation des résultats du projet.</p>	

Risques et conditions préalables

Risques	<p>Risques inhérents à toute action de développement agricole (instabilité politique ou économique, risques climatiques affectant les performances des zones irriguées).</p> <p>La difficulté de l'action réside moins dans sa mise en œuvre locale puisque chaque ONG connaît bien les contextes et dispose de relations partenariales d'ores et déjà établies avec les OI et autres institutions locales que sur la capitalisation croisée des diverses expériences.</p>	
Conditions	<p>L'ensemble des conditions préalables à la réalisation des activités du projet sur le terrain sont réunies à ce stade. Les trois ONG ont établi des relations de longues dates avec les bénéficiaires du projet et avec les autres partenaires au développement (Ministères de tutelles, sociétés d'aménagement, bailleurs).</p>	

Aspects innovants

- **Les bénéficiaires comme maître d'œuvre :** Placer les bénéficiaires du projet en véritables partenaires du projet en temps que maître d'œuvre, co-maître d'œuvre ou maître d'œuvre délégué suivant les cas. Ce montage institutionnel garantit une plus grande efficacité, efficience, cohérence, pertinence et durabilité du projet.
- **La question des services aux agriculteurs :** Des approches pilotes permettant de tester et réfléchir sur différentes formes de prestations de services aux irrigants. La question des services aux agriculteurs dépasse les seules zones irriguées et des enseignements pourront être tirés plus largement.

- **Analyse comparée et échanges d'expérience :** La réalisation du projet sur trois terrains différents mais faisant face à des problèmes semblables permettra des analyses comparées particulièrement pertinentes qui seront une plus value essentielle du projet. : analyse comparée des performances technico-économiques des périmètres irrigués, des cadres institutionnels...Les échanges sur les méthodes et les expériences afin de tirer des leçons de l'action est également un atout important du projet : les CPS au Mali sont par exemple relativement avancé et cela bénéficiera aux irrigants du Cambodge et d'Haïti. Il est prévu d'organiser des missions croisées qui permettent des regards différents pour l'appui à la consolidation des OI et la pérennisation des centres de service.
- **Du terrain aux plaidoyers politiques :** Les actions proposées sont ancrées sur des terrains spécifiques et volontairement circonscrits afin de garantir un impact. Cependant l'expérience du groupement IRAM-AVSF-GRET permettra de faire le lien entre ce niveau local et des réflexions d'ordre plus stratégiques. Des analyse technico-économiques solides seront conduites et permettront de faire avancer les réflexions stratégiques dans plusieurs domaines : modèles d'irrigation à promouvoir, question des services à l'agriculture en général, concertation pouvoir publics et organisations paysannes sur des réflexions d'ordre plus stratégiques (politiques de développement)... Ces analyses seront utiles aux bailleurs (dont l'AFD), aux Etats, aux mouvements paysans et aux autres acteurs du développement (ONG...).
- **Concertation entre acteurs :** Bien que le projet fasse le choix de travailler d'abord avec les irrigants et leurs centres de prestation de services, des relations étroites seront maintenues avec les autres acteurs du développement : sociétés d'aménagement, Ministères de tutelle, acteurs privés, collectivités locales, bailleurs.
- **Capitalisation et diffusion :** La capitalisation et la diffusion des enseignements via des publications, des ateliers inter-pays et un atelier final via le Groupe Initiative.

AFD	Agence Française de Développement
ACDI	Agence canadienne de développement international
AUE	Associations d'Usagers de l'Eau
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BEP	Bureau d'exécution de projets
CEDAC	Centre d'Etudes sur le Développement Agricole du Cambodge
CPS	Centre de Prestation de Services
CROSE	Coordination Régionale des Organisations du Sud Est
CUDES	Coordination des Usagers de l'Eau du Sud-Est
CUP	Communauté d'Usagers des Polders
FONHADI	Fondation nationale haïtienne de l'irrigation
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire
GRET	Groupe de Recherches et d'Echanges Techniques
GSE	Gestion Sociale de l'Eau
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement
MAE	Ministère des Affaires Etrangères (France)
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (Haïti)
MRE	Ministère des Ressources en Eau (Cambodge)
OERT	Organisation d'Entretien du Réseau Tertiaire
OI	Organisation d'irrigants
OP	Organisation de Producteurs
PADON	Programme d'Appui au Développement de la zone Office du Niger
PI	Périmètres irrigués

■ Descriptif du projet

3– Descriptif du projet

3.1 Le secteur et ses enjeux

a. Contexte du projet

Contexte global

Des investissements importants, tant publics que privés, ont été effectués dans les zones irriguées. Dans un contexte de libéralisation des économies, de diminution des ressources financières publiques, et de transfert de compétences aux acteurs de la société civile, les **Etats se sont désengagés** de ces zones et ont parallèlement soutenu le **développement d'associations d'usagers** pour la gestion des infrastructures. **Les irrigants se retrouvent donc souvent seuls face à de multiples responsabilités** dans des systèmes hydrauliques, institutionnels et économiques complexes, maintes fois conçus par des bureaux d'études externes sans prise en compte ou possibilité de fournir l'accompagnement nécessaire.

Certains Etats et bailleurs, qui ont soutenu depuis 20 ans le transfert de gestion des infrastructures hydro-agricoles aux usagers, semblent aujourd'hui **hésiter entre une stratégie volontariste de relance de l'irrigation**, eu égard au défi de la croissance démographique mondiale, à la couverture des besoins alimentaires nationaux¹, à la pression récente sur les céréales **ou au contraire une forme de laisser faire** considérant qu'il sera finalement plus efficace de laisser le marché diriger les investissements là où ils seront le plus rentable. Or le **rôle social et économique de l'agriculture irriguée** dans l'aménagement du territoire et la lutte contre la pauvreté reste fondamental, au regard des transitions démographiques dont font aujourd'hui l'objet la plupart des PMA. Dans son dernier rapport sur le Développement dans le Monde, la Banque Mondiale considère que l'intensification ne sera possible dans les zones arides et semi-arides de l'Afrique qu'avec une **meilleure maîtrise de l'eau**, les surfaces aménagées restant très faibles en comparaison de l'Asie. Le contraste du niveau de développement rural, d'intensification et de maîtrise hydraulique, dans un même milieu physique (le delta du Mekong) mais des contextes institutionnels et économiques différents, est également saisissant entre le Vietnam et le Cambodge voisin.

Les particularités du Cambodge, d'Haïti et du Mali

Au Cambodge

Tant en matière d'agriculture, de gestion de l'eau que d'implication de l'Etat dans ce secteur, le Cambodge possède des caractéristiques qui le distinguent des pays voisins. Aujourd'hui, une grande majorité des paysans cambodgiens (80%) pratiquent la culture du riz inondé en terrasses durant la saison de mousson. Bien que disposant de ressources (eau de pluie, fleuve Mékong, Grand lac), le Cambodge reste soumis à des contraintes hydrauliques importantes.

¹ La pression récente sur les céréales est elle-même liée à la demande croissante en agro-carburants et à la diminution des zones agricoles les plus productives du fait de la croissance urbaine.

L'irrigation ne serait présente que sur 20% des surfaces cultivées en riz du pays. Selon l'étude réalisée par Halcrow, 841 systèmes d'irrigation existants² sont répertoriés au Cambodge. Ils datent majoritairement de la période 1975-79, et couvrent une superficie totale de 277.000.ha de rizières (15% des surfaces cultivées), dont seulement 5% sont véritablement utilisés en saison sèche. Les autres systèmes sont utilisés soit pour une irrigation d'appoint en saison des pluies ou pour des cycles courts avancés de début de saison des pluies suffisant pour permettre la double culture. L'absence de gestion de ces réseaux d'irrigation a entraîné une forte dégradation et un fonctionnement très en dessous de leurs capacités initiales.

Par ailleurs, l'agriculture cambodgienne est extrêmement peu diversifiée, avec 90 % des surfaces agricoles consacrées à la culture du riz³. Malgré des gains de rendement de 1,3 à 2 t/ha entre 1990 et 2000, elle permet difficilement, selon les années et les aléas climatiques, de couvrir les besoins alimentaires nationaux. Plusieurs facteurs limitent la production rizicole dont, (i) l'absence de maîtrise de l'eau (qui permettrait de passer de 1,8 à 2,5 t/ha sans autre modification technique), (ii) la qualité et le coût élevé des intrants, (iii) l'absence d'organisations de producteurs et (iv) la faible appui du secteur public en matière de vulgarisation des techniques.

Depuis la fin des années 1990, le gouvernement du Cambodge, appuyé des bailleurs, dans un contexte de pression sur le milieu et de compétition pour l'accès aux ressources, a initié une politique volontariste en faveur du développement de l'agriculture irriguée, comme moyen pour couvrir les besoins alimentaires du pays et de lutter contre la pauvreté. Elle se traduit par la réhabilitation de périmètres dégradés, la construction de nouvelles infrastructures (digues, canaux,...) et la volonté de leur transfert aux AUE pour qu'elles en assurent la gestion. Il est toutefois relevé l'insuffisance d'appui et d'offre de services à destinations de ces AUE pour leur permettre d'assurer pleinement cette fonction.

Par rapport à ces différents constats et au vu du potentiel du riz pour constituer un levier de croissance et de facteur de réduction de la pauvreté, plusieurs interventions ont vu le jour. L'AFD et le GRET/CEDAC se sont engagés, à travers le projet de réhabilitation des polders de Prey Nup (1998 -2007) et le projet de réhabilitation du périmètre irrigué de Stung Chinit (2001 - 2007), dans le renforcement de la maîtrise de l'eau pour l'agriculture, la formulation et la mise en œuvre d'une politique sectorielle de développement de l'agriculture irriguée. Il s'agit entre autres de pérenniser la gestion des infrastructures par les associations d'usagers et les financements de l'Etat pour la maintenance et la réhabilitation de ces infrastructures.

En parallèle, l'intervention de l'AFD s'est intensifiée avec le programme du Nord Ouest visant le développement de l'agriculture irriguée dans 4 provinces et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage publique du MRE. Elle finance également le programme d'appui aux politiques agricoles (ex-FSP du MAE) qui inclut la gestion de l'irrigation.

En Haïti

Principalement localisés dans les plaines et vallées, les systèmes d'irrigation en Haïti datent souvent de l'époque coloniale. Durant l'occupation américaine, les nombreuses réhabilitations physiques de périmètres irrigués, conduites de façon souvent autoritaires et sans concertation avec les usagers pour la gestion de l'eau, la maintenance et l'exploitation des systèmes, ont marqué les mémoires paysannes et les interventions de l'Etat dans le secteur.

² Les données fournies par les autorités provinciales, censées comptabiliser l'ensemble des périmètres de plus de 10 ha, sous-estiment certainement les petits périmètres paysans.

³ A comparer avec 80% des surfaces au Laos, 62% au Vietnam, 57% en Thaïlande, 38% en Indonésie, 32% aux Philippines, et 12% en Malaisie, d'après des données de 2001 de l'International Rice Research Institute (IRRI).

Actuellement, la superficie irrigable en Haïti est estimée à près de 150.000 ha, mais seuls 90.000 ha seraient actuellement aménagés et 75.000 irrigués. Les systèmes irrigués sont constitués de petits et moyens périmètres, généralement alimentés au moyen de captages par dérivation des eaux de sources et de rivières, mais les grands aménagements (superficie par aménagement supérieure à 2.000 ha) représentent près de 70 % des surfaces irriguées.

Ces systèmes, équipés et gérés par les paysans, fonctionnent souvent autour d'une prise en rivière avec des ouvrages rudimentaires en pierres et matériel végétal, du creusement d'un canal principal et de rigoles. Des comités paysans, plus ou moins structurés, organisent les travaux de construction et d'entretien de ces installations (travaux collectifs : "tèt ensamb"), de même que la distribution de l'eau.

Des problèmes de dégradation de ces systèmes apparaissent et sont généralement liés à la faiblesse des associations d'irrigants, à leur manque de moyens, à la destruction partielle des réseaux (crues intempestives, sédimentation des barrages,...) et à l'absence d'une politique claire d'intervention de l'Etat.

Il n'existe toujours pas en Haïti de cadre législatif détaillé de l'eau. Les textes de références sont constitués d'un texte du 20 septembre 1952 et du code rural de 1962 : l'eau est propriété de l'Etat, qui exerce un contrôle et une responsabilité sur la gestion des systèmes ainsi que sur la construction d'infrastructures ». Le MARNDR a néanmoins établi une politique d'appui au transfert des systèmes irrigués à des organisations d'irrigants, mais les instruments de mise en œuvre restent limités.

L'intervention proposée sur le littoral du Sud Est – région qui présente un fort potentiel agricole, relativement proche des marchés urbains - s'inscrit à la fois dans le cadre de la politique nationale haïtienne de sécurité alimentaire (le renforcement du potentiel productif national en milieu rural, en particulier par la relance de l'irrigation), et dans la réflexion actuelle du MARNDR : comment parvenir à une valorisation effective des systèmes irrigués en Haïti, en augmentant la production nationale et en responsabilisant les organisations paysannes d'irrigants pour la gestion des systèmes et la mise en place de services pérennes aux agriculteurs ?

Au Mali

La zone de l'Office du Niger constitue un enjeu essentiel pour le développement du Mali. Le réseau de canaux primaires (à la charge de l'Etat), secondaires (les partiteurs à la charge de l'Office), et tertiaires (à la charge des irrigants), depuis le barrage de Markala, permet d'irriguer environ 80.000 ha.

La loi N°94-004 définit l'Office du Niger comme un établissement public à caractère industriel et commercial possédant deux missions spécifiques : la gestion de l'eau (en échange d'une redevance) et la maintenance des aménagements.

La succession de multiples interventions a marqué son histoire : les premières réhabilitations de la Banque mondiale début 1980, projet ARPON à partir de 1983 (sur financement des Pays Bas), projet RETAIL à partir de 1986 (sur financement AFD), projet PCPS (sur financement AFD) à partir de 1993 et plus récemment projet PADON.

Un schéma directeur d'aménagement de l'Office du Niger a été élaboré et présente la vision de développement de la zone : il prévoit (i) l'achèvement des réhabilitations (16.800ha) et l'accélération des extensions d'aménagements (120.000ha supplémentaires à l'horizon 2020), (ii) l'amélioration de la production de valeur ajoutée et d'emplois par la poursuite de l'intensification des filières actuelles et par la diversification agricole grâce à l'amélioration des services, le renforcement et la professionnalisation des OP et l'amélioration de la concertation locale, (iii) le

développement d'infrastructures, de services et de l'environnement économique (pistes, santé, éducation, etc.) et (iv) l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles.

Depuis la restructuration de l'Office, en 1995, le manque de ressources humaines et matérielles complique, entre autres, la nécessaire collaboration entre agents et exploitants dans l'entretien des réseaux secondaires et tertiaires et la gestion de l'eau. Les différents comités paritaires sont souvent remis en cause. Environ 2000 nouvelles organisations paysannes chargées de l'entretien (OERT) sont en cours de formalisation mais ont du mal à fonctionner.

Le PADON, sur financement AFD, tente de répondre en partie à ces problèmes au travers de ses objectifs qui consistent à améliorer (i) le service de l'eau et la gestion des aménagements hydro-agricoles, (ii) les conditions de mise en valeur en sécurisant l'environnement technique et économique de l'agriculture et (iii) les capacités de suivi-évaluation et de prospective du développement de l'Office du Niger.

b. Analyse des problèmes à résoudre et des besoins à satisfaire

Les associations d'usagers peinent à atteindre les objectifs qui leur ont été assignés, en particulier entretenir et optimiser l'usage des infrastructures d'irrigation. L'enjeu actuel réside dans une véritable appropriation des aménagements et la responsabilisation des usagers pour une exploitation pérenne des zones irriguées. Cela nécessite (i) une **meilleure adéquation des systèmes d'irrigation** aux pratiques et capacités paysannes, (ii) la mise en place, la reconnaissance et la **pérennisation d'associations d'irrigants viables et dynamiques**, et (iii) la **mise en place de nouvelles formes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants** par des prestataires publics, privés (individuels ou collectifs) ou mixtes. Ces services, concernant les aspects hydrauliques, agronomiques, économiques et financiers, institutionnels, doivent permettre une professionnalisation des irrigants et donc une pérennisation des systèmes irrigués.

Le projet visera à travers les trois expériences en cours, à consolider **des associations d'irrigants viables et dynamiques**, et à créer ou pérenniser **des formes d'accompagnement aux irrigants sur le type prestations de services** combinant les interventions d'acteurs publics et privés. Il fournira également des référentiels technico-économiques qui devront permettre aux organisations d'irrigants de disposer d'argumentaires objectifs en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.

Au Cambodge

De nombreux bailleurs financent des programmes de mise en place ou de réhabilitation de périmètres irrigués mais souvent sans s'inscrire dans un soutien durable des associations d'irrigants, qui ont légalement la charge de ces infrastructures. L'appui aux OI, en principe assuré par le département d'agriculture irriguée, se résume dans la pratique à l'élaboration de statuts permettant la reconnaissance légale des groupements.

De même, en dépit des importantes sommes engagées pour les constructions et réhabilitations, le gouvernement actuel n'a pas mis en place de fonds d'entretien des infrastructures irriguées.

Les expériences du GRET et du CEDAC tendent à montrer la capacité de ces associations à jouer pleinement leurs rôles dès lors que l'infrastructure développée est adaptée à leur besoin et à leurs capacités (techniques et financières), qu'un processus long d'accompagnement est mis en place et qu'un certain nombre de services sont externalisés.

La durée des projets est le plus souvent calée sur le temps nécessaire à la réalisation des travaux et ne permet généralement pas un accompagnement suffisamment long des AUE. En fin de projet, ces AUE sont généralement peu outillées pour assurer une gestion durable du périmètre et les appuis dont ils bénéficiaient disparaissent.

La création d'un centre de services institutionnalisé et pérenne vise à sécuriser ces capacités d'appui dans la durée et à les rendre moins dépendantes de la durée de vie des projets. Ces centres de services permettront également d'éviter le recours à des équipes d'appui à chaque nouveau projet, d'améliorer l'efficacité des appuis dans la durée et de contribuer à des économies d'échelles.

En Haïti

Les cinq aménagements concernés par le projet font ressortir d'importants potentiels de production en raison de leur localisation, des importants dépôts sédimentaires et de leur accès à l'eau. Chacun de ces systèmes est géré par une association⁴ qui, de manière plus ou moins efficiente et efficace, tente d'assumer les responsabilités d'administrateur et de gestionnaire. En 2004, ces associations se sont regroupées au sein de la Confédération des Usagers du Sud Est (CUDES) pour assurer la mise en place du transfert de gestion en partenariat avec l'Etat et contribuer à la résolution des contraintes rencontrées par les producteurs. On citera en particulier (i) la faible intensification agricole (peu d'accès aux intrants, aux outils agricoles, aux semences, à la formation et au conseil pour les filières bananes et maraîchage), (ii) l'accès au marché et la mauvaise valorisation des produits, (iii) à la mauvaise gestion économique des OI (iv) les difficultés d'accès à l'eau pour les terres en aval des aménagements.

La composante se propose donc de contribuer à la résolution d'une partie de ces contraintes en renforçant les capacités des associations d'irrigants au niveau de la gestion et de l'entretien des infrastructures hydrauliques et en consolidant un centre de services pour une intensification et meilleure valorisation de la production agricole. Ce centre de services prévoit la mise en place d'une boutique d'intrants qui pourra alimenter tous les systèmes irrigués du littoral du Sud Est et la consolidation de la centrale d'achat et de commercialisation du Sud Est, qui a pour vocation de vendre la production agricole dans le département et à Port-au-Prince.

Cette centrale d'achat a commencé à être mise sur pied par la CUDES avec l'appui de VSF-CICDA et son partenaire CROSE (dont CUDES est membre) grâce à un projet financé par l'ACDI (coopération canadienne) et qui s'achève en mars 2008.

Au Mali

La Fédération Faranfasi So (qui regroupe 5 Centres de Prestation de Services) apporte aujourd'hui des services dans les domaines juridiques, financiers et de gestion à environ 170 OP de base (Associations Villageoises, groupement de femmes, groupes d'exploitation familiales...). Ces CPS ont démontré leur pertinence et sont reconnus pour la pertinence et la qualité de leurs services. Néanmoins, les CPS sont confrontés à plusieurs défis. D'une part, les attentes des utilisateurs dépassent les services actuellement proposés et concernent les domaines suivants :

- Pour les irrigants : conseil agricole et de gestion aux exploitations familiales,
- Pour les OP de base : conseil en approvisionnement en intrants et à la commercialisation du paddy, appui à la gestion de l'eau à la parcelle
- Pour les OERT (Organisation d'Entretien de Réseau Tertiaire) : appui juridique pour la passation de marchés d'entretien, appui pour la gestion de la redevance, appui à la gestion de l'eau au niveau des réseaux tertiaires,

D'autre part, la pérennisation financière des CPS est loin d'être assurée (autofinancement à hauteur de 35% actuellement).

⁴ FEUCAJ pour Jean David, OIMA pour Boina, FEUCALI pour Meyer, CIO pour Orangers et CIRO pour Rodaille

Aussi, la réflexion sur l'élargissement de la gamme des services des CPS s'articulera avec l'opportunité de contribuer à leur pérennité financière.

Le projet se propose donc d'étendre la palette des services des CPS par de nouvelles prestations correspondant aux besoins des bénéficiaires irrigants, OP et OERT. Le CPS de la zone de Molodo sera particulièrement ciblé. L'extension des services constituera une opportunité pour contribuer à la consolidation financière des CPS. Les réflexions avec l'Etat, la Chambre Régionale de Ségou et les opérateurs sur le financement des services aux usagers seront également poursuivies en s'attachant à approfondir les options en fonction de leurs natures (services marchants / services publics).

c. Synthèse comparée des contextes, problèmes et pertinence du projet

Pays	Cambodge	Haïti	Mali
Zone irriguée	Prey Nup, Stung Chinit, Sdau Kaong	Sud-est	Office du Niger
Superficie irriguée	15.000 ha	Moins de 800 hectares (5 petits systèmes)	80.000 ha
Exploitations agricoles	13.000	1.760	35.000
Population	80.000	10.560	285.000
Système d'irrigation	Gravitaire, incluse également du contrôle de crue/ drainage (polders)	Gravitaire, canaux maçonnés et canaux en terre non revêtus	Gravitaire, canaux en terre non revêtus
Cultures principales	Riz	Banane, cultures maraîchères, céréales, haricot.	Riz / maraîchage
Taille moyenne des exploitations	1 à 2 ha	De 0,2 à 2 hectares	2 à 3 ha
Gestion des aménagements	Transféré aux OI, le niveau primaire reste à la charge du MOWRAM	Transféré (de fait) aux organisations d'irrigants.	Transféré en grande partie à des associations d'usagers. Certaines fonctions restent à l'ON.
Accompagnement / encadrement	En principe par MOWRAM, dans la pratique insuffisant et instrumentalisant	Encadrement très réduit de la Direction Départementale de l'Agriculture	Encadrement très réduit des services de l'Etat. Présence de centres de prestations de services aux OP (services payants).
Contraintes essentielles actuelles	Pas d'appui pérenne disponible, risques de « détournement » des OI les plus solides (CUP) ou de découragement des plus fragiles (SCFWUC)	Dégradation des infrastructures (sédimentation très forte du fait d'une forte dégradation des bassins versants), faible intensification agricole, appui technique restreint de l'Etat, marchés et commercialisation peu organisés, urbanisation des terres agricoles (ville de Jacmel)	Insuffisance des services d'appui en gestion de l'eau et des aménagements, approvisionnement, commercialisation... Pérennisation des centres de prestation de services : financement durable des centres.
Pertinence du projet	Permet de tester des modalités d'appui aux OI préfigurant un ou des futurs centres de service. Permet de tester des modalités d'appui au développement de petits systèmes de maîtrise de l'eau paysans, alors que les priorités actuelles de l'Etat vont aux grands aménagements	Renforcer l'action mise œuvre par AVSF et son partenaire CROSE (Coordination des Organisations du Sud Est) auprès de CUDES (coordination des OI) pour la gestion efficiente des systèmes et la mise en place d'un centre de services collectif pour la commercialisation et l'achat d'intrants.	Amélioration de la gestion de l'eau au niveau des OERT par le test de nouveaux services délivrés par les CPS. Ces nouveaux services constituant ainsi une opportunité de consolider les CPS et leur fédération. Une réflexion plus large sur l'ensemble des services sera menée.

3.2 Le projet : description et pertinence

a. Finalité : objectifs généraux et spécifiques du projet

Objectif général : Assurer la **gestion des systèmes irrigués** et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des **associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services**.

Objectif spécifique : Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des **modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants** pour une exploitation durable des zones irriguées, dans **trois contextes** nationaux diversifiés (**Haïti, Cambodge et Mali**) en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les **échanges et accélérer ainsi l'apprentissage et la capitalisation**.

b. Description des partenaires

Les partenaires Nord

Les savoir-faire d'AVSF, du GRET et de l'IRAM en matière d'hydraulique agricole et d'accompagnement des acteurs de nombreux aménagements se sont développés sur plusieurs décennies et sur trois continents : Afrique, Asie du sud-est et Amérique centrale et du sud/Caraïbes. Ces savoir-faire se déclinent tant en études d'expertise pointues (faisabilités, évaluations...), qu'en mises en œuvre concrètes de projets ou en actions de capitalisation et de réflexions méthodologiques.

En Haïti, de 2000 à 2003, AVSF a mené à bien, pour le compte du MARNDR, un programme de formation au niveau national de cadres des secteurs public et privé sur le transfert des systèmes irrigués aux organisations d'irrigants et les nouvelles responsabilités du secteur public et privé en matière d'accompagnement aux OI. Ce programme a accompagné le MARNDR dans la définition d'une politique de transfert des systèmes irrigués à des organisations d'irrigants. Il a également donné lieu à la création de la FONHADI, plateforme d'analyse, de débat et de construction de propositions, intégrée par différentes entités publiques et privées. La FONHADI est aujourd'hui partenaire du Ministère pour la réflexion des politiques publiques liées à l'eau. Depuis lors, AVSF accompagne plusieurs OI dans le sud-est haïtien sur la gestion de leur système et la mise en place de services aux irrigants. Le CUDES est un partenaire ancien d'AVSF en mesure aujourd'hui d'assumer la mise en place de services en lien avec des acteurs privés. Cette structure, est actuellement membre d'un mouvement social, la CROSE du Sud Est, partenaire d'AVSF. Ces dernières années, CROSE a fortement appuyé CUDES dans la maîtrise d'œuvre d'actions visant au renforcement de sa structuration et en matière d'assistance technique. CUDES a notamment fait l'objet d'un projet d'appui d'AVSF, financé par l'ACDI (Canada) sur la période avril 2005-mars 2008, et dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Bureau d'exécution de projets (BEP) de CROSE.

Au Cambodge, depuis le début des années 1990, le Gret a tout d'abord appuyé la remise en marche de l'agriculture irriguée cambodgienne, avant d'intervenir depuis 1998 spécifiquement sur l'appui à l'organisation d'OI pour le compte du Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie. Ce travail a permis la création de la première OI cambodgienne, la CUP des polders de Prey Nup (10000 ha). Ce savoir-faire s'est ensuite décliné indirectement via une ONG cambodgienne partenaire, sur le périmètre de Sdau Kaong (400 ha), et directement sur le périmètre irrigué de Stung Chinit (3000 ha). Par ailleurs, le Gret a contribué récemment à une revue sectorielle de l'irrigation et des OI du pays, commanditée par le Groupe de Travail Interministériel sur Eau et Agriculture.

Au Mali, L'IRAM intervient dans la zone Office du Niger depuis plusieurs décennies (première intervention en 1980 et 1981 pour la réalisation d'un diagnostic). Dès 1993, suite à son intervention dans le cadre du programme RETAIL, l'IRAM a identifié un projet proposant un appui aux organisations paysannes et aux producteurs par la mise en place de Centres de Prestations de Services répondant à leurs besoins d'appui-conseils et de formation dans les domaines organisationnels, financiers, juridiques, de commercialisation et de gestion. L'IRAM a ensuite mis en œuvre ce projet de 1995 à 2005 (contrat d'opérateur d'abord, puis contrat cadre d'accompagnement ensuite). Aujourd'hui, les relations avec la fédération des centres de prestation de services (Faranfasi So) et l'IRAM se poursuivent à travers des travaux de capitalisation de diverses natures (études d'impact, articles scientifiques et de vulgarisation, réalisation de film vidéo, prestations d'appui technique en matière d'aide à la décision pour la gestion de l'eau, etc.).

Les 3 ONG mobiliseront de l'expertise établie localement (équipes locales et des partenaires) et un appui technique des professionnels spécialisés en charge de ce secteur au sein de chacun des 3 structures en France.

Les partenaires Sud

La maîtrise d'œuvre d'un certain nombre d'activités sera confiée aux partenaires Sud et notamment aux structures d'appui aux irrigants, les partenaires Nord intervenant en appui technique. Placer ces bénéficiaires en maître d'œuvre, co-maître d'œuvre ou maître d'œuvre délégué des activités du projet a plusieurs intérêts :

- Efficacité dans la mise en œuvre des activités du projet (flexibilité, contacts locaux...), mais aussi en terme de renforcement des capacités des bénéficiaires ce qui est l'un des objectifs sous-jacents de toute intervention de développement ;
- Efficience en permettant de limiter les missions d'appui du Nord (plus consommatrices des crédits) à des interventions d'appui ciblées et décidées par les bénéficiaires ;
- Cohérence avec l'approche de responsabilisation (« empowerment ») des bénéficiaires.
- Durabilité : les capacités de maîtrise d'œuvre des bénéficiaires seront renforcées ce qui leur permettra par la suite de mettre en œuvre leurs projets ou bien d'intervenir en temps que prestataire pour d'autres projets / partenaires et ainsi de générer des ressources supplémentaires.

c. Description des groupes cibles et des bénéficiaires

Bénéficiaires directs du projet

Les bénéficiaires directs seront **les irrigants, leurs associations** (associations villageoises, groupement de femmes, coopératives d'approvisionnement ou de commercialisation, associations d'usagers d'eau, associations d'entretien des réseaux d'irrigation...) **et les prestataires de services** (centres de prestation de services ou autres). Dans certains cas les centres de prestation de services et les organisations d'irrigants assureront la maîtrise d'œuvre de certaines activités du projet. Cela sera également un moyen de les renforcer en temps qu'opérateurs de développement.

Au Cambodge

La CUP de Prey Nup, la FWUC de Stung Chinit, la FWUC de Sdau Kaong, d'autres AUE.

En Haïti

La CUDES (confédération rassemblant 5 associations d'irrigants⁵), la CROSE (association intervenant dans le développement économique, social, culturel et le plaidoyer) et la FONHADI (organisme indépendant, apolitique et sans but lucratif qui a pour mission d'accompagner les différents acteurs impliqués dans le développement de l'irrigation en Haïti et dans la valorisation des périmètres irrigués⁶).

Au Mali

Le Projet sera conduit principalement au niveau du CPS de la zone de Molodo, sur le Casier Sud réhabilité par l'AFD au niveau de 4 partiteurs et 5 villages, représentant un total de 56 Arroseurs et 54 OERT. Par effet d'entraînement, les éléments probants de cette opération pilote pourront être réappropriés par les autres CPS de la Fédération Faranfasi So.

Bénéficiaires indirects du projet

Indirectement, en faisant progresser les cadres institutionnels, d'autres agents seront des bénéficiaires indirects des interventions : les services des Etats, des opérateurs économiques... Par exemple, au Mali, les échanges portant sur ces activités qui seront établis avec l'Office du Niger, la Chambre Locale d'Agriculture de Niono et la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, à travers les ateliers et les comités de pilotages permettront d'élargir la réflexion et l'acquisition de nouveaux référentiels à d'autres partenaires décideurs.

d. Description détaillée des opérations prévues et des aspects novateurs du projet

Description de la stratégie d'intervention

La stratégie de l'intervention projet sera axée autour de trois grands types d'appuis :

- Les investissements :
 - o Réhabilitations, entretiens d'aménagements hydro-agricoles,
 - o Développement d'infrastructures (bureaux, magasins de stockage) et équipement (informatiques, moto) des centres de services.

La quantité et l'importance des investissements varient d'un pays à un autre : peu d'investissements sont prévus au Mali par rapport au Cambodge et Haïti.

- Les appuis financiers aux OI et aux centres de prestation de services :
 - o Mise en place de fonds de roulement pour l'appui à l'approvisionnement ou à la commercialisation,
 - o Appui direct aux activités et au fonctionnement des OI et des centres de prestation de services : financement de formations, d'ateliers, de voyages d'études, des frais de déplacement, des salaires des agents et du fonctionnement courant d'un bureau...
 - o Appui aux plate-formes ou collectifs nationaux (ateliers, édition)
- Les appuis techniques et institutionnels aux OI et aux centres de prestation de services : accompagnement et assistance technique spécialisée, formation, appui à l'élaboration d'outils,

⁵ Organisation Irrigants Rivière Massacre (OIMA), Fédération Canal Jean David (FECAJ), Fédération des Usagers Canal Leonce Edouard et Indigoterie (FEUCALI), Comité Irrigation Orangers (CIO), Comité Irrigant de Rodaille (CIRO)

⁶ Sont membres de la FONHADI : VSF-CICDA ; AAA (Agro Action Allemande); CPH (Comité Protos Haïti); CJ consultants (bureau d'études); 3G (bureau d'études); GTIH (Groupe Technique Intermédiaire Haïtien); GEDER; PROTOS; HYDROTECH (bureau d'études haïtien); FAO/PSSA (Programme de sécurité alimentaire), GRAF (Groupe de Recherche et d'Appui au Far-Ouest) ; INARA ; MARNDR (Ministère de l'Agriculture).

voyages d'échanges, ateliers régionaux ou nationaux d'évaluation des actions engagées, synthèse et capitalisation, atelier de consolidation des travaux de capitalisation et diffusion.

Ces appuis seront fournis par des experts Nord et Sud lors de missions court terme.

Les opérations prévues :

Le projet est constitué de 4 composantes : trois composantes pays (Cambodge, Haïti, Mali) et une composante transversale.

Les activités sont organisées en fonction des 4 résultats principaux attendus dans chacune des trois composantes pays, comme mentionné dans le tableau suivant. L'intérêt essentiel du projet est d'intervenir sur des problématiques similaires (renforcement des irrigants et des services d'appuis) dans une même logique d'intervention et sur trois terrains différents afin de favoriser les échanges et une vraie capitalisation. Les activités seront néanmoins spécifiques à chaque pays.

La 4^{ème} composante possède deux fonctions essentielles :

- Une fonction transversale qui vise à appuyer les CPS, les Organisations d'irrigants et l'élaboration de référentiels technico-économique à travers des missions et à favoriser et initier les échanges croisés entre les 3 composantes (organisation d'ateliers tri-pays et finaux, échanges avec les plateformes de la CIID et des OP, appui à la rédaction de « position papers ».)
- Une fonction qui relève davantage de la coordination, de la gestion du suivi et de l'évaluation du projet. Elle consiste notamment à organiser les audits annuels et le comité de pilotage transversal du projet. Elle sera également en charge de l'organisation de l'évaluation finale du projet. Cette deuxième fonction répond au 5^e résultat du projet, à savoir « le projet est géré, suivi et évalué ».

Activités selon le résultat 1 : Des centres de prestation de services sont mis en place ou renforcés	Composante 1 : Cambodge	Composante 2 : Haïti	Composante 3 : Mali
Investissements des CPS	Récupération de l'équipement (Véhicule 4x4, Motos, ordinateurs) sur la composante d'appui aux irrigants du projet Stung Chinit	Agrandissement de la centrale d'approvisionnement et de commercialisation pré-existante (nouvelle construction) et achat des équipements	Complément de l'équipement du CPS de Molodo (informatique et moto).
Fonctionnement des CPS	Recrutement de : 2 spécialistes nationaux GSE (appui institutionnel, appui opérationnel) ; 3 formateurs –animateurs expérimentés ;	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation initiale participative du fonctionnement technique et administratif de la centrale - Couverture des frais de fonctionnement du centre au cours des deux premières années et recrutement d'un responsable des achats et d'un responsable de la commercialisation - Mise en place d'un fond de roulement initial pour la boutique d'intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un agent en gestion de l'eau / opération et maintenance d'infrastructures irriguées. - Couverture des frais de fonctionnement de l'agent en gestion de l'eau.
Missions d'appui technique (Nord et Sud)aux CPS	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du Centre, - Elaboration du programme d'activité - Relations institutionnelles - 3 missions d'appui du CEDAC (intégration du centre dans la politique nationale) - Suivi technique permanent du GRE'T 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation / diagnostic du fonctionnement de la centrale ; appui à CUDES pour la définition des priorités de formation et d'assistance technique - Appui à l'actualisation d'un plan d'affaire du centre de services combinant approvisionnement en intrants et commercialisation - Mission spécialisée en gestion commerciale et/ou administrative et financière - Suivi technique permanent de CROSE / AVSF 	<ul style="list-style-type: none"> - Faisabilité d'un appui aux OERT par les CPS : caractérisation de l'offre et de la demande de services, - Accompagnement de l'appui aux OERT par les CPS, - Faisabilité de l'extension des services des CPS (approvisionnement, commercialisation, battage, décorticage...), - Evaluation (étude des questions de pérennisation).
Formation / atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et formulation d'une méthodologie globale d'appui aux AUE aux différents stades du cycle du projet d'irrigation - Elaboration de l'offre de services du Centre, en matière d'appui à la structuration des AUE, de gestion et maintenance des réseaux, de gestion financière, de collecte de redevance, de relations institutionnelles, et de tout autre service ne pouvant être assuré par des prestataires externes - Identification de prestataires de services externes compétents (compta/ audit, ingénierie, gros travaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des responsables de la centrale sur des outils de gestion et de commercialisation et sur le suivi des relations avec les fournisseurs et prestataires privés - Formation de CUDES sur le suivi et le contrôle des activités de la centrale (comité de vigilance) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers aux niveaux des OERT sur le concept de CPS - Ateliers à la Fédération sur l'extension des services - Formation complémentaire de l'agent gestion de l'eau et des autres agents des CPS
Echanges croisés	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de la démarche de diagnostic et de mise en place de CPS au Mali, dans les deux autres pays au Cambodge et en Haïti. - Echanges sur la notion de services aux irrigants et sur les différents modèles de prestation de services. - Echanges sur les questions de financements et de pérennisation des prestations de services. 		

Activités selon le résultat 2 : Les associations d'irrigants sont consolidées	Composante 1 : Cambodge	Composante 2 : Haïti	Composante 3 : Mali
Fonds d'investissement aux irrigants	Mise en place d'un fonds d'appui (50.000 €) aux organisations d'irrigants pour financer de petites réhabilitations ou des appuis provisoires au fonctionnement des OI, dans le cadre de plans de désengagement		Eventuellement couverture d'investissements minimales au niveau des OERT
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants		Assistance technique aux 5 associations d'irrigants et leur fédération sur la base des priorités identifiées : entretien des systèmes, paiement des redevances, structuration des associations et relations à l'Etat, rôles, responsabilités et relations entre OI, fédération et centre de services.	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic participatif de gestion de l'eau et des OERT (partiteur M1) et faisabilité de nouvelles formes de gestion de l'eau (intervention des CPS comme prestataires des OERT), - Institutionnalisation des OERT et relations avec partenaires: fédération d'usagers, contrat plan usagers-Etat, OERT-CPS, - Accompagnement général des OP (gestion de l'eau, approvisionnement, commercialisation...)
Services aux irrigants par les CPS	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des irrigants à la structuration, à l'organisation, en matière juridique, en gestion, d'organisation de l'irrigation, de la maintenance, ainsi qu'en matière de relations institutionnelles des AUE avec les services publics déconcentrés et avec le secteur privé. (Test et mise en œuvre d'un appui auprès d'une dizaine d' AUE) - Développement de services d'appui à la maîtrise d'ouvrage pour la conception et la réalisation de petites infrastructures d'irrigation, ou pour la réalisation d'opérations de réhabilitation - Test d'un appui global à la mise en œuvre d'un projet de petite irrigation dès la phase de demande et d'identification (les fonds pour les travaux seront recherchés auprès des programmes existants ou prévus) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des irrigants et des responsables des OI et responsables de CUDES sur leurs responsabilités spécifiques et partagées concernant la gestion du CPS et son contrôle. - Appui à la mise en place d'outils de suivi et contrôle. - Voyages d'échanges avec d'autres OI et CPS mis en place (Arcahaie, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation techniques des OERT sur : Les conséquences d'un mauvais entretien, les différents travaux d'entretien du réseau tertiaire (techniques, normes, priorisation et périodicité), rôle et mission des OERT, les méthodes d'élaboration de la programmation par arroseur... - Autres formations : agronomiques et gestion - Accompagnement / conseil / mise en place d'outils pour les OERT.
Echanges croisés	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges sur la question de nouveaux modes de gestion de l'eau / de gestion des aménagements hydro-agricole par des prestataires spécialisés, - Valorisation au Cambodge et en Haïti d'une approche de diagnostic participatif de gestion de l'eau 		

Activités selon le résultat 3 : Des référentiels technico-économiques sont établis et capitalisés.	Composante 1 : Cambodge	Composante 2 : Haïti	Composante 3 : Mali
Stages étudiants	Organisation de 2 stages de 4-5 mois autour de la caractérisation du fonctionnement et des besoins prioritaires des AUE visées par le projet	Organisation de 2 stages sur le transfert de gestion des systèmes irrigués et la mise en place de CPS à partir de l'expérience de CUDES.	Organisation de 2 stages d'étudiants
Missions d'évaluations technico-économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une méthode commune d'évaluation technico-économique des performances des aménagements hydro-agricoles. - Formation des agents de terrain à cette méthode, collecte des données. - Analyse des données pays, évaluation des performances, analyse comparée. 		
Ateliers par pays (annuel)	Ateliers d'analyse des performances des aménagements, des modèles de gestion de l'eau, des modèles de prestation de services aux producteurs et à leurs OP et des politiques de développement des zones irriguées.		
Atelier tri-pays (annuel)	Ateliers d'échanges sur les performances des aménagements, les modèles de gestion de l'eau, les modèles de prestation de services aux producteurs et à leurs OP, les politiques de développement des zones irriguées.		
Atelier final	Atelier final du projet organisé en collaboration avec le Groupe Initiative.		
Publications par pays et publication globale	<ul style="list-style-type: none"> - Document méthodologique sur les différents éléments de l'appui aux AUE - Proposition de mise en place d'un fonds d'appui à la petite irrigation et aux AUE au niveau national 	Capitalisation de l'expérience de mise en place d'un CPS (commercialisation et approvisionnement) mutualisé entre plusieurs petits systèmes irrigués et leurs organisations.	Capitalisation d'une démarche de renforcement de capacité des CPS, de réflexions sur l'extension de services et la pérennisation financière

Activités selon le résultat 4 : Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation disposent d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour des actions de plaidoyer	Composante 1 : Cambodge	Composante 2 : Haïti	Composante 3 : Mali
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP	Organisation de rencontres régionales et nationales des AUE dans la perspective de la création d'une fédération nationale à terme	<ul style="list-style-type: none"> - Appui institutionnel à FONHADI (fonctionnement, contribution à son secrétariat national) - Appui pour l'organisation des visites d'échanges thématiques avec d'autres associations d'irrigants en Haïti. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plate-formes CIID : AMID et ARID , - Plate-formes OP : AOPP et ROPPA.
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)	Dialogue avec les autres partenaires nationaux et internationaux intéressés par le développement de l'irrigation au Cambodge, notamment la coopération australienne (projet CAVAC), japonaise, ADB... et identification de co-financements potentiels pour l'appui aux AUE et à la petite irrigation	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de colloques régionaux sur le thème de l'irrigation et des pratiques et politiques d'appui - Appui à la création d'espaces de concertation avec l'Etat et les autorités locales 	
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer : par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF	Un article de plaidoyer en faveur de l'appui aux OI au Cambodge et pour la mise en place d'un fonds d'entretien des infrastructures, sur la base des résultats technico-économiques des périmètres suivis, et des besoins nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des actes des colloques - Diffusion de prises de position au niveau des instances nationales, des organisations internationales et des bailleurs de fonds ... 	

Aspects novateurs du projet

- **Les bénéficiaires comme maître d'œuvre :** Placer les bénéficiaires du projet en véritables partenaires du projet en temps que maître d'œuvre, co-maître d'œuvre ou maître d'œuvre délégué suivant les cas. Ce montage institutionnel garantit une plus grande efficacité, efficience, cohérence, pertinence et durabilité du projet et devrait permettre une appropriation plus importante des activités.
- **Les services aux agriculteurs :** Des approches pilotes permettant de tester et réfléchir sur différentes formes de prestations de services aux irrigants. La question des services aux agriculteurs dépasse les seules zones irriguées et des enseignements pourront être tirés plus largement en matière de services d'appui à l'agriculture et aux agriculteurs.
- **Analyse comparée et échanges d'expérience :** La réalisation du projet sur trois terrains différents mais répondant à des problèmes similaires permettra des analyses comparées particulièrement pertinentes qui seront une plus value essentielle du projet : analyse comparée des performances technico-économiques des périmètres irrigués, des cadres institutionnels... Les échanges croisés constituent également un atout du projet : les expériences des uns pourront bénéficier aux autres. Par exemple, les CPS au Mali, relativement avancés, pourront faire bénéficier de leur expérience à ceux du Cambodge et d'Haïti. Il est également prévu d'organiser des missions inter-pays qui permettront d'apporter des regards différents pour l'appui à la consolidation des OI et la pérennisation des centres de service.
- **Du terrain aux plaidoyers politiques :** Les actions proposées sont ancrées sur des terrains spécifiques et volontairement circonscrits afin de garantir un impact. Cependant l'expérience du groupement IRAM-AVSF-GRET permettra de faire le lien entre ce niveau local et des réflexions d'ordre plus stratégiques. Des analyse technico-économiques solides seront conduites et permettront de faire avancer les réflexions stratégiques dans plusieurs domaines : modèles d'irrigation à promouvoir, question des services à l'agriculture en général, concertation pouvoir publics et organisations paysannes sur des réflexions d'ordre plus stratégiques (politiques de développement)... Ces analyses seront utiles aux bailleurs (dont l'AFD), aux Etats, aux mouvements paysans et aux autres acteurs du développement (ONG...).
- **Capitalisation et diffusion :** La capitalisation et la diffusion des enseignements via des publications, des ateliers inter-pays et un atelier final via le Groupe Initiative.

e. Pertinence de la proposition au regard de la situation locale et des besoins

Les activités envisagées permettront de satisfaire une demande exprimée dans chacun des pays tant du point de vue du renforcement de capacités des associations d'irrigants que d'un apport de services qui fait défaut.

L'enjeu n'est pas de substituer les agriculteurs à l'Etat, mais de repositionner les rôles respectifs de l'Etat et des associations d'irrigants agriculteurs, afin de concourir à une meilleure gestion de l'eau des systèmes irrigués.

3.3 Hypothèses et risques

a. Hypothèses et risques

Le projet part du principe que les gouvernements soutiendront l'intérêt du développement d'une offre de prestations privées d'appui aux OI, et que les OI elles mêmes seront en mesure de financer en partie ces prestations.

Le projet émet l'hypothèse qu'à terme des fonds d'entretien des infrastructures et d'appui aux OI se mettront en place au travers des budgets gouvernementaux (besoin de plaider dans ce domaine) ou des bailleurs de fonds.

Certains risques pourraient intervenir et perturber le déroulement du projet :

- Des aléas climatiques importants, en particulier en Haïti où la région du Sud-Est est souvent affectée par les passages de cyclones ce qui entraîne des dégradations d'infrastructures ;
- La hausse continue des coûts de l'énergie (pétrole) qui aurait pour conséquence une élévation des coûts des transports et des intrants ;
- La baisse éventuelle des prix de vente de certaines des productions agricoles ;

L'un ou l'autre ou la conjugaison de ces facteurs pourraient entraîner une dégradation de la situation économique des populations, en particulier des producteurs, et, de ce fait, limiter le pouvoir d'achat donc l'accès aux facteurs de production et le paiement de cotisations aux CPS.

En Haïti, il existe également un risque d'instabilité politique lié à la période actuelle de transition démocratique.

b. Hypothèses et risques liés au projet

La difficulté de l'action réside davantage sur la capitalisation croisée des diverses expériences que sur sa mise en œuvre locale (chaque ONG connaît bien les contextes et dispose de relations partenariales d'ores et déjà établies avec les OI et autres institutions locales).

c. Moyens mis en œuvre dans le cadre du projet pour limiter les risques envisagés.

L'accès à des conseils et appuis de diverses natures au travers de prestations de services paraît indiqué pour tenter de limiter et pallier les conséquences, sur les associations d'irrigants et les producteurs, des risques mentionnés ci-dessus.

Dans chaque pays un comité de pilotage national sera mis en place afin de garantir une bonne insertion institutionnelle de chacune des composantes dans les contextes locaux.

Afin de garantir la capitalisation croisée plusieurs éléments sont prévus :

- La supervision des interventions dans les 3 pays par un responsable technique en charge de la composante transversale ;
- Un comité de pilotage du projet réunissant le chef de projet, les responsables Nord et Sud de chaque composante et l'AFD ;
- Des ateliers inter-pays regroupant les équipes locales en vue d'échanges croisés ;
- L'intégration de ce travail dans l'agenda et réflexion, capitalisation et de diffusion du Groupe Initiatives, auquel appartiennent les trois ONG.

3.4 Mise en œuvre du projet

a. Méthodologie d'intervention

Dans le domaine de l'appui aux organisations d'irrigants, le projet adoptera les concepts et méthodes développés autour de la "Gestion Sociale de l'Eau". Cette approche considère un système d'irrigation comme une construction technique et sociale, pour laquelle les irrigants définissent collectivement :

- les normes d'accès et de distribution de l'eau, les droits des irrigants et les obligations que tous doivent respecter pour conserver l'accès à la ressource en eau ;
- une infrastructure physique qui réponde aux normes établies et à la gestion de l'eau définie de manière collective ;
- un type d'organisation qui permette de veiller au respect des normes établies (l'autorité hydraulique).

Les normes établies, les infrastructures construites et les organisations mises en œuvre doivent permettre aux irrigants et leurs organisations de promouvoir :

- les systèmes de production les plus adaptés aux intérêts des familles paysannes et à l'intérêt national ;
- un développement durable quant à l'usage et la conservation des ressources naturelles.

Dans le domaine de l'appui aux centres de prestations de services, le projet s'appuiera sur la démarche suivante :

1. La réponse aux besoins d'appui et d'accompagnement des organisations d'irrigants

Les réflexions sur les formes d'accompagnement et les modèles de prestation de services seront au cœur du projet qui ne vise pas à imposer un modèle unique de centre de prestation de services sur les trois pays. Le projet part du constat de la nécessité d'apporter des services aux irrigants (techniques, institutionnels, organisationnels et économiques) et testera les formes de prestation (institutionnelle, économique) les plus adaptées à chacun des contextes permettant de répondre à la demande.

Au Cambodge et en Haïti, où il n'existe pas actuellement de centres de prestation de services, un diagnostic préalable de la demande (quels besoins ? quelle demande solvable ? etc.) et de l'offre de services (quelles compétences ? quelle forme institutionnelle ? quel financement ? etc.) sera effectué afin de cerner les formes que ces prestations de services doivent prendre. Il devra notamment prendre en compte les éléments suivants :

- La diversité des demandes de services : conseil, formation, accompagnement, contrôle qualité... ;
- La diversité des offres de services : qualité des prestataires, formation... ;
- La diversité des domaines d'intervention : appui en gestion comptable et financière, conseil juridique, accompagnement organisationnel, conseil technique agricole, conseil en gestion de l'eau et de l'irrigation (gestion de l'eau à la parcelle, gestion de la redevance, entretien des aménagements, réalisation des aménagements), appui à l'approvisionnement et à la commercialisation... ;
- La diversité des formes institutionnelles possible : organisation contrôlée par ses membres (associations, coopératives....) ou forme privée individuelle (bureau d'étude, GIE...), avec bien

sûr des intermédiaires possibles (forme privée avec un conseil d'administration composé de différents acteurs) ;

- La diversité des formes de financement et les perspectives de financement dans le long terme. NB : dans tous les cas il semble indispensable que les bénéficiaires des services (membres ou clients) contribuent au moins en partie au financement du service ;
- La diversité des cadres institutionnels : partenariat ou non avec l'Etat, avec des sociétés d'aménagement, cadre légal général...
- La diversité des irrigants et des systèmes agraires (taille des exploitations irrigués, type de culture, nombre de cultures annuelles...).

2. Un partenariat Nord /Sud

Ce partenariat s'exprimera entre 3 ONG professionnelles du Nord, toutes membres du Groupe Initiatives, ayant chacune développé des expertises spécifiques en appui à des associations d'irrigants du Sud ou leurs centres de prestations de services. Les ONG du Nord interviendront en appui aux organisations du Sud qui sont à la fois bénéficiaires et partenaires.

3. Des échanges d'expériences

L'approche développée favorisera les échanges d'expériences et les regards croisés entre ces trois zones d'agriculture irriguée (Cambodge, Haïti et Mali) devant faire face à des enjeux similaires. L'analyse comparée des initiatives soutenues sera une plus value importante du projet.

4. Une alimentation des réflexions stratégiques à partir d'expériences de terrain

L'approche développée permettra à partir des expériences de terrains et d'une expérience sectorielle régionale de chacune des 3 ONG (Afrique de l'Ouest pour IRAM, Asie du SE pour GRET, Amérique du Sud / Caraïbe pour AVSF), d'alimenter les réflexions stratégiques relatives aux orientations de l'APD en matière d'agriculture irriguée. De plus, un travail collectif de capitalisation sera mené de manière à (a) renforcer la reconnaissance et le poids des associations d'irrigants sur le plan national, (b) formuler, avec les partenaires des plaidoyers auprès des décideurs locaux et internationaux pour le développement pérenne des zones irriguées. Dans cette perspective, le projet réalisera des études d'impacts qui permettront de mieux appréhender les effets de l'action publique dans le secteur.

Des échanges seront encouragés avec les membres nationaux ou régionaux de la CIID (Commission International des Irrigations et du Drainage) ainsi que les plate-formes nationales et régionales des OP afin de valoriser les expériences en matière de gestion de l'eau et en matière des prestation de services aux agriculteurs et à leurs OP.

b. Mode opératoire du projet

Schéma institutionnel global

Ce projet soumis à l'AFD par trois ONG du Nord est porté conjointement par ces ONG et les associations d'irrigants / centres de prestation de services qui seront appuyés dans le cadre du projet.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le groupement IRAM-AVSF-GRET, l'IRAM étant chef de file. La maîtrise d'ouvrage s'appuiera sur un comité de pilotage du projet réunissant les partenaires Nord, Sud et l'AFD (à titre d'observateur).

Les trois ONG en étant membres, certaines activités de réflexion, d'évaluation, capitalisation et socialisation des résultats pourront être mutualisées à travers le Groupe Initiatives.

Identification de la maîtrise d'œuvre

Sous la responsabilité du chef de file du consortium (l'IRAM), chaque ONG aura la responsabilité de la mise en œuvre des activités sur chacun des terrains : AVSF pour Haïti, GRET pour Cambodge et IRAM pour Mali. Suivant les composantes la maîtrise d'œuvre sera déléguée ou non aux partenaires locaux suivant différentes formes :

- Composante 1 : Cambodge : Maîtrise d'œuvre en partenariat au GRET et CEDAC
- Composante 2 : Haïti : Maîtrise d'œuvre délégué à CUDES/CROSE et FONHADI
- Composante 3 : Mali : Co-maîtrise d'œuvre IRAM - Fédération des Centres de Prestation de Services Faranfasi So.
- Composante 4 : Transversale : L'IRAM assurera la coordination de cette composante.

Les activités envisagées seront menées dans le cadre de projets en cours sur ces zones irriguées et en synergie avec les initiatives nationales. Des comités de pilotage dans chacun des pays faciliteront ces synergies.

Gouvernance

Un comité de pilotage du projet sera établi et se réunira une fois par an :

- Une réunion Nord annuelle : cette réunion réunira physiquement les 3 ONG du Nord et l'AFD et impliquera les partenaires Sud via Skype.

Le comité de pilotage réunira 8 membres avec pouvoir décisionnel et 1 membre observateur : Chef de projet (1), responsables techniques Nord et Sud de chaque composante (7), AFD (1 à titre d'observateur).

Le comité de pilotage sera présidé par le chef de file. L'Iram en assurera le secrétariat : invitations, compte-rendu, rapportage...

Le comité de pilotage devra :

- Revoir / approuver les actions des 12 derniers mois (rapports techniques et financiers) et les rapports techniques et financiers annuels qui seront remis préalablement à l'AFD ;
- Revoir / approuver les programmes d'actions et les budgets des 12 prochains mois ;
- Permettre des échanges techniques entre les 4 composantes ;
- Discuter tout problème de nature stratégique.

En plus du comité de pilotage des échanges mensuels (Skype) auront lieu entre les responsables des composantes et le chef de projet.

Par ailleurs, des comités de pilotage spécifiques à chaque composante se tiendront annuellement dans chacun des 3 pays.

Gestion fiduciaire

La gestion fiduciaire de chaque composante sera sous la responsabilité de l'ONG en assurant la maîtrise d'œuvre. L'IRAM produira annuellement un rapport financier pour l'AFD sur la base des informations rapportée par chacune des ONG tous les 6 mois.

Contrôle qualité :

Le chef de file sera responsable du contrôle qualité.

c. Mode opératoire du groupement**Responsabilité du chef de file (IRAM)**

- Contrôle qualité des interventions dans les trois pays.
- Soumission des rapports (annuels) techniques et financiers à l'AFD.
- Relations avec l'AFD.
- Gestion financière globale, chaque ONG Nord assurant la gestion pour sa composante.

Le chef de file aura la responsabilité d'organiser les analyses croisées et les comparaisons entre les trois terrains. Il s'agira notamment de parvenir à ce que les compétences spécifiques disponibles au sein de chaque ONG soient mises à la disposition de chacun des trois terrains, en fonction des besoins spécifiques de chacun d'eux.

Responsabilité des maîtres d'œuvre dans chacun des pays

Des protocoles d'accords seront signés pour la mise en œuvre des trois composantes : IRAM-Faranfasi so au Mali, AVSF-CROSE et AVSF-FONHADI en Haïti et GRET-CEDAC au Cambodge.

d. Moyens à mettre en œuvre (techniques, humains et financiers)

Position / responsabilité		Nom de l'expert
Chef de projet		Jean-Louis Couture
Composante 1 : Cambodge	Responsable technique Nord	Christian Castellanet
	Coordinateur terrain Sud	Jean Marie Brun
	Consultant	Khim Sophanna
Composante 2 : Haïti	Responsable technique Nord	Cécile Berut/ Frédéric Apollin
	Coordinateur terrain Sud	Espady Pitchon
Composante 3 : Mali	Responsable technique Nord	Christophe Rigourd
	Coordinateur terrain Sud	Amadou Waïgalo
	Consultant	Jean-Bernard Spinat
Composante 4 : Transversal	Responsable technique Nord	Jean-Louis Couture

e. Durée du projet et plan d'action

Le projet sera mis en œuvre sur une période de 3 ans.

Année 1													
Composante 1 : CAMBODGE (GRET – CEDAC + futur centre de services et PDOWRAM Kampong Thom)													
Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Organisme chargé de la mise en œuvre
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Résultat n°1													
Investissements des CPS*													GRET CEDAC
Fonctionnement des CPS*													GRET CEDAC (et futur CPS)
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS*													GRET CEDAC
Formation / atelier													GRET CEDAC + AUE
Echanges croisés													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°2													
Fonds d'investissement aux irrigants													GRET
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants													
Services aux irrigants par les CPS													Futur CPS (sous tutelle GRET CEDAC) avec PDOWRAM Kampong Thom
Echanges croisés													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°3													
Stages étudiants													
Missions d'évaluations technico-économiques													
Ateliers par pays (annuel)													GRET CEDAC
Atelier tri-pays													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Atelier final													
Publications par pays et publication globale													
Résultat n°4													
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP													GRET
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)													GRET
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer: par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF													GRET
Résultat n°5													
Comité de pilotage par composante (annuel)													GRET CEDAC
Comité de pilotage transversal													
Audit													
Evaluation													

* Au départ, pour le Cambodge, il n'y a pas formellement de CPS juridiquement autonome, mais une équipe sous tutelle « GRET-CEDAC » destinée à devenir une entité séparée.

Année 1													
Composante 2 : Haïti (VSF – CICDA – CUDES – FONHADI)													
Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Organisme chargé de la mise en œuvre
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Résultat n°1													
Investissements des CPS													CROSE-CUDES
Fonctionnement des CPS													CUDES
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS													AVSF et partenaires
Formation / atelier													AVSF-CROSE
Echanges croisés													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°2													
Fonds d'investissement aux irrigants													
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants													CROSE/CUDES et - AVSF
Services aux irrigants par les CPS													CROSE/CUDES et - AVSF
Echanges croisés													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°3													
Stages étudiants													AVSF
Missions d'évaluations technico-économiques													AVSF – IRAM – GRET
Ateliers par pays (annuel)													AVSF, CUDES/CROSE et FONHADI
Atelier tri-pays													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Atelier final													
Publications par pays et publication globale													AVSF – CROSE – CUDES
Résultat n°4													
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP													FONHADI et appui AVSF et IRAM
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)													FONHADI
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer: par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF													FONHADI / CUDES et AVSF
Résultat n°5													
Comité de pilotage par composante (annuel)													CROSE/CUDES et - AVSF
Comité de pilotage transversal													
Audit													
Evaluation													

Année 1													
Composante 3 : Mali (IRAM – Faranfasi So)													
Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Organisme chargé de la mise en œuvre
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Résultat n°1													
Investissements des CPS													Faranfasi So - CPS Molodo
Fonctionnement des CPS													Faranfasi So - CPS Molodo
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS													IRAM – Faranfasi So
Formation / atelier													IRAM – Faranfasi So - OERT
Echanges croisés													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°2													
Fonds d'investissement aux irrigants													Appui éventuel aux OERT
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants													IRAM - Faranfasi So
Services aux irrigants par les CPS													IRAM – Faranfasi So
Echanges croisés													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°3													
Stages étudiants													IRAM
Missions d'évaluations technico-économiques													AVSF – IRAM - GRET
Ateliers par pays (annuel)													IRAM – Faranfasi So
Atelier tri-pays													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Atelier final													
Publications par pays et publication globale													IRAM – Faranfasi So
Résultat n°4													
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP													IRAM – Faranfasi So
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)													Faranfasi So - OERT
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer: par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF													IRAM – Faranfasi So
Résultat n°5													
Comité de pilotage par composante (annuel)													IRAM – Faranfasi So
Comité de pilotage transversal													
Audit													
Evaluation													

Année 1													
Composante 4 : Transversal													
Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Organisme chargé de la mise en œuvre
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Résultat n°1													
Investissements des CPS													
Fonctionnement des CPS													
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS													IRAM
Formation / atelier													
Echanges croisés													
Résultat n°2													
Fonds d'investissement aux irrigants													
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants													IRAM
Services aux irrigants par les CPS													
Echanges croisés													
Résultat n°3													
Stages étudiants													
Missions d'évaluations technico-économiques													AVSF – IRAM – GRET et partenaires
Ateliers par pays (annuel)													
Atelier tri-pays													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Atelier final													
Publications par pays et publication globale													
Résultat n°4													
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP													IRAM
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)													
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer: par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF													
Résultat n°5													
Comité de pilotage par composante (annuel)													
Comité de pilotage transversal													AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Audit													IRAM
Evaluation													

Pour les années suivantes									
Composante 1 : CAMBODGE (GRET – CEDAC + futur centre de services et PDOWRAM Kampong Thom)									
Activité	Trimestre 5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme chargé de la mise en œuvre
Résultat n°1									
Investissements des CPS									CPS
Fonctionnement des CPS									Futur CPS (sous tutelle GRET CEDAC)
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS									GRET CEDAC
Formation / atelier									GRET CEDAC PDOWRAM
Echanges croisés									
Résultat n°2									
Fonds d'investissement aux irrigants									GRET
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants									
Services aux irrigants par les CPS									Futur CPS (sous tutelle GRET CEDAC) avec PDOWRAM Kampong Thom
Echanges croisés									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°3									
Stages étudiants									GRET
Missions d'évaluations technico-économiques									
Ateliers par pays (annuel)									GRET CEDAC
Atelier tri-pays									
Atelier final									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Publications par pays et publication globale									
Résultat n°4									
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP									GRET
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)									GRET
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer: par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF									GRET
Résultat n°5									
Comité de pilotage par composante (annuel)									GRET CEDAC
Comité de pilotage transversal									
Audit									
Evaluation									

Pour les années suivantes									
Composante 2 : Haïti (VSV – CICDA – CUDES – FONHADI)									
Activité	Trimestre	6	7	8	9	10	11	12	Organisme chargé de la mise en œuvre
Résultat n°1									
Investissements des CPS									CROSE-CUDES
Fonctionnement des CPS									CUDES
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS									AVSF et partenaires
Formation / atelier									AVSF-CROSE
Echanges croisés									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°2									
Fonds d'investissement aux irrigants									
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants									CROSE/CUDES et - AVSF
Services aux irrigants par les CPS									CROSE/CUDES et - AVSF
Echanges croisés									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°3									
Stages étudiants									AVSF
Missions d'évaluations technico-économiques									AVSF – IRAM - GRET
Ateliers par pays (annuel)									AVSF et CUDES/CROSE FONAHDI
Atelier tri-pays									
Atelier final									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Publications par pays et publication globale									AVSF – CROSE – CUDES
Résultat n°4									
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP									FONHADI et appui AVSF et IRAM
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)									FONHADI
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer: par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF									FONHADI / CUDES et AVSF
Résultat n°5									
Comité de pilotage par composante (annuel)									CROSE/CUDES et - AVSF
Comité de pilotage transversal									
Audit									
Evaluation									

Pour les années suivantes									
Composante 3 : Mali (IRAM – Faranfasi So)									
Activité	Trimestre 5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme chargé de la mise en œuvre
Résultat n°1									
Investissements des CPS									
Fonctionnement des CPS									Faranfasi So - CPS Molodo
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS									IRAM – Faranfasi So
Formation / atelier									IRAM – Faranfasi So - OERT
Echanges croisés									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°2									
Fonds d'investissement aux irrigants									Appui éventuel aux OERT
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants									IRAM - Faranfasi So
Services aux irrigants par les CPS									IRAM – Faranfasi So
Echanges croisés									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Résultat n°3									
Stages étudiants									IRAM
Missions d'évaluations technico-économiques									AVSF – IRAM - GRET
Ateliers par pays (annuel)									IRAM – Faranfasi So
Atelier tri-pays									
Atelier final									AVSF-GRET-IRAM et partenaires
Publications par pays et publication globale									IRAM – Faranfasi So
Résultat n°4									
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP									IRAM – Faranfasi So
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)									Faranfasi So - OERT
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer : par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF									IRAM – Faranfasi So
Résultat n°5									
Comité de pilotage par composante (annuel)									IRAM – Faranfasi So
Comité de pilotage transversal									
Audit									
Evaluation									

Pour les années suivantes									
Composante 4 : Transversal									
Activité	Trimestre 5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme chargé de la mise en œuvre
Résultat n°1									
Investissements des CPS									
Fonctionnement des CPS									
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS									IRAM
Formation / atelier									
Echanges croisés									
Résultat n°2									
Fonds d'investissement aux irrigants									
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants									IRAM
Services aux irrigants par les CPS									
Echanges croisés									
Résultat n°3									
Stages étudiants									
Missions d'évaluations technico-économiques									AVSF – IRAM – GRET et partenaires
Ateliers par pays (annuel)									
Atelier tri-pays									
Atelier final									AVSF – IRAM – GRET et partenaires
Publications par pays et publication globale									
Résultat n°4									
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP									IRAM
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)									
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer : par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF									IRAM
Résultat n°5									
Comité de pilotage par composante (annuel)									
Comité de pilotage transversal									AVSF – IRAM – GRET et partenaires
Audit									IRAM
Evaluation									IRAM

3.5 Résultats attendus du projet

a. Résultats attendus sur les groupes cibles et les bénéficiaires

Le projet vise, d'une part, à consolider (ou créer) et renforcer les compétences des centres de services adaptés aux trois contextes locaux concernés et, d'autre part, à renforcer les capacités des organisations d'irrigants dans la gestion de leur système de production.

Il prévoit par ailleurs de capitaliser l'information et d'établir des référentiels technico-économiques sur (a) les formes de maîtrise de l'eau les plus adaptées, en comparant différents types d'infrastructures et d'organisation des irrigants et (b) les stratégies d'accompagnement. Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation et/ou des coordinations nationales d'organisations d'irrigants devraient disposer d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour mener des actions de plaidoyer en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés. Les résultats attendus sont :

- Résultat 1 : Des centres de prestation de services aux irrigants sont mis en place au Cambodge et en Haïti et les centres de prestation de services existants au Mali sont renforcés.
- Résultat 2 : Les organisations d'irrigants existantes ou en cours de structuration sur les sites choisis sont consolidées au niveau institutionnel et de leurs capacités, et reconnues localement et au niveau national.
- Résultat 3 : Des référentiels technico-économiques sur (a) les formes de maîtrise de l'eau les plus adaptées, en comparant différents types d'infrastructures et d'organisation des irrigants et (b) les stratégies d'accompagnement (centre de prestation de services par exemple) et de développement des zones irriguées, sont établis et capitalisés.
- Résultat 4 : Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation et/ou des coordinations nationales d'organisations d'irrigants disposent d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour plaidoyer en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.
- Résultat 5 : Le projet est géré, suivi et évalué.

b. Effets multiplicateurs attendus

Des effets multiplicateurs sont attendus :

- Au niveau local : des visites d'échanges entre irrigants, l'insertion du projet auprès des associations d'irrigants et des prestataires de services permettront de faire connaître les expériences pilotes du projet plus largement sur chacune des zones d'intervention ;
- Au niveau national : les comités de pilotages nationaux, les liens avec les comités nationaux de la CIID et les plate-formes nationales des OP, les concertations avec les différents acteurs nationaux, les publications permettront de faire connaître les expériences pilotes du projet dans chacun des pays.
- Au niveau international : l'appartenance au Groupe Initiative, l'atelier final du projet, des liens avec la CIID et avec les bailleurs de fonds, les publications permettront de faire connaître les expériences pilotes du projet plus largement.

c. Cadre Logique

	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
OBJECTIF GENERAL	Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des périmètres irrigués est améliorée - Les associations d'irrigants et les dispositifs d'appui et de services sont en voie de pérennisation - Des ressources complémentaires sont mobilisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes des OI et des OP, enquêtes - Enquêtes de satisfaction, règlement des cotisations - Budgets 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'instabilité politique - Réceptivité des acteurs publics, des partenaires et des bailleurs pour les actions engagées
OBJECTIF SPECIFIQUE	Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali , en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les échanges, le co-apprentissage et la capitalisation.	<ul style="list-style-type: none"> - des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants sont élaborés et testés - Les expériences dans les trois pays sont capitalisées - Des échanges et du co-apprentissage sont menés entre les 3 expériences - Les capacités des organisations d'irrigants sont reconnues par les différents acteurs - Les services rendus par les CPS sont appréciés des organisations d'irrigants - Des actions de plaidoyer sont menées par les OI démontrant l'intérêt de l'agriculture irriguée 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures physiques, Rapports méthodologiques - Documents de capitalisation - Actes d'ateliers, compte-rendu de visites d'échanges - Enquêtes de satisfaction - Enquêtes de satisfaction, nombre d'OI manifestant leur intérêt - Réunions, séances de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation socio-économique limitée - Maintien des cours des produits agricoles - Réceptivité des acteurs publics, des partenaires et des bailleurs pour les actions engagées
RESULTAT 1	Des centres de prestation de services aux irrigants sont mis en place au Cambodge et en Haïti et les centres de prestation de services existants au Mali sont renforcés.	<ul style="list-style-type: none"> - Les CPS sont mis en place - Les équipes des CPS sont renforcées - Les moyens de fonctionnement des CPS sont assurés 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures physiques - Formations - Comptabilité projet et CPS 	
Activité 1.1	Investissements des CPS	<ul style="list-style-type: none"> - Achat et mise à disposition du matériel nécessaire à chaque CPS 	Moyens prévus (€) : 61.861	
Activité 1.2	Fonctionnement des CPS	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du personnel nécessaire - Couverture de certains frais de fonctionnement 	Moyens prévus (€) : 108.755	
Activité 1.3	Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux CPS et suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Des missions d'appui à la mise en place des centres sont effectuées par les acteurs Nord et Sud - Le suivi permanent des activités est assuré 	Moyens prévus (€) : 121.824	
Activité 1.4	Formation / atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Des formations sont réalisées 	Moyens prévus (€) : 12.214	
Activité 1.5	Echanges croisés	<ul style="list-style-type: none"> - Les démarches de diagnostic et de mise en place sont valorisées - Les échanges sur les CPS entre les 3 pays sont effectifs 	Moyens prévus (€) : 22.944	

	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
RESULTAT 2	Les organisations d'irrigants existantes ou en cours de structuration sur les sites choisis sont consolidées au niveau institutionnel et de leurs capacités, et reconnues localement et au niveau national.	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités institutionnelles des organisations d'irrigants sont renforcées - Les capacités de gestion des organisations d'irrigants sont renforcées - Les fonds d'appui aux organisations sont utilisés à bon escient - Des échanges d'expériences sont menées 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations, enquêtes de satisfaction, utilisation d'outils - Rapports, suivi des fonds - Rapports 	Les organisations d'irrigants peuvent accéder aux services délivrés par les CPS
Activité 2.1	Fonds d'investissement aux irrigants	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque prévu, des fonds d'appui aux organisations d'irrigants sont mis en place 	Moyens prévus (€) : 50.000	
Activité 2.2	Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants et suivi.	<ul style="list-style-type: none"> - Des missions d'appui aux organisations d'irrigants sont réalisées - Le suivi permanent du renforcement des organisations d'irrigants est effectué 	Moyens prévus (€) : 83.029	
Activité 2.3	Services aux organisations d'irrigants par les CPS	<ul style="list-style-type: none"> - Les formations des associations d'irrigants répondant à leur demande sont assurées par les CPS - Des outils de suivi et de contrôle sont mis en place - Des voyages d'échange sont organisés 	Moyens prévus (€) : 128.320	
Activité 2.4	Echanges croisés	<ul style="list-style-type: none"> - Des échanges sur les questions spécifiques aux organisations d'irrigants sont menés 	Moyens prévus (€) : 21.944	
RESULTAT 3	Des référentiels technico-économiques sur (a) les formes de maîtrise de l'eau les plus adaptées, en comparant différents types d'infrastructures et d'organisation des irrigants et (b) les stratégies d'accompagnement (centre de prestation de services par exemple) et de développement des zones irriguées, sont établis et capitalisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Des référentiels technico-économiques sont élaborés - Des documents de capitalisation des expériences par pays et du projet sont rédigés sur les thèmes de la maîtrise de l'eau, de l'accompagnement des organisations d'irrigants et de leur renforcement de capacités - Des échanges sur les différentes expériences au sein d'un même pays et sur les 3 pays sont favorisés - Des outils et des démarches méthodologiques sont élaborées 	<ul style="list-style-type: none"> - Notes technico-économiques - Publications, rapports de mission, rapport de capitalisation, rapports de stage - Actes des ateliers - Publications 	
Activité 3.1	Stages étudiants	<ul style="list-style-type: none"> - des stages d'étudiants sont effectués sur des thématiques répondant aux objectifs 	Moyens prévus (€) : 20.600	
Activité 3.2	Missions d'évaluations technico-économiques et suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Des missions de traitement et d'analyse des données technico-économiques sont réalisées 	Moyens prévus (€) : 80.315	
Activité 3.3	Ateliers par pays (annuel)	<ul style="list-style-type: none"> - Des ateliers intra-pays sur des thèmes spécifiques sont organisés et réunissent les organisations d'irrigants, les CPS et d'autres acteurs annuellement 	Moyens prévus (€) : 44.515	

	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Activité 3.4	Atelier tri-pays	- En fin de première année, un atelier réunissant les acteurs des trois pays est organisé pour favoriser les échanges	Moyens prévus (€) : 20.000	
Activité 3.5	Atelier final	- En fin de 3 ^e année, un atelier final réunit les acteurs des trois pays pour capitaliser les expériences	Moyens prévus (€) : 36.000	
Activité 3.6	Publications par pays et publication globale	- Des documents de capitalisation des expériences, du projet, de démarches méthodologique seront rédigés	Moyens prévus (€) : 42.526	
RESULTAT 4	Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation et/ou des coordinations nationales d'organisations d'irrigants disposent d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour des actions de plaidoyer en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.	- Des espaces d'échanges au sein des pays sont créés ou consolidés pour faciliter les discussions relatives aux problématiques de l'agriculture irriguée - Des notes de plaidoyer et des argumentaires sont disponibles pour que les organisations d'irrigants puissent défendre leurs positions - Les organisations d'irrigants disposent d'un discours clair et objectif, alimenté de références technico-économiques, pour faire valoir l'intérêt de l'agriculture irriguée	- Compte-rendu de réunion, actes d'ateliers - Notes de plaidoyer - Notes technico-économiques, position paper, discours des OI	Les partenaires des organisations d'irrigants sont disposés au dialogue et manifestent un intérêt pour l'agriculture irriguée
Activité 4.1	Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP	- Des séances de travail ou des ateliers réunissant les organisations d'irrigants, les CPS, la CIID et les OP sont organisés	Moyens prévus (€) : 41.658	
Activité 4.2	Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)	- Des séances de travail ou des ateliers réunissant les organisations d'irrigants, les CPS, l'Etat et les opérateurs, les bailleurs,... sont organisés	Moyens prévus (€) : 59.515	
Activité 4.3	Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer : par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF	- Des notes de plaidoyer sont rédigées sur des thèmes précis	Moyens prévus (€) : 47.235	
RESULTAT 5	Le projet est géré, suivi et évalué	- Les comités de pilotage suivent les activités des composantes et le déroulement du projet - Les comptes du projet sont certifiés - Un bilan des activités est dressé, des recommandations et des propositions émises	- Compte-rendu des comités de pilotage - Rapports d'audit - Rapport d'évaluation	
Activité 5.1	Comité de pilotage	- Les comités de pilotage sont organisés annuellement dans les 3 pays et transversalement	Moyens prévus (€) : 6.000	
Activité 5.2	Evaluation	- Une évaluation est organisée en fin de projet et dresse le bilan des interventions	Moyens prévus (€) : 74.200	
Activité 5.3	Audit	- Un audit annuel est réalisé et permet de certifier les comptes du projet et des composantes	Moyens prévus (€) : 25.500	

3.6 Appropriation, viabilité et visibilité du projet

a. Mesures prises pour assurer l'appropriation du projet par les partenaires et sa viabilité

Les actions proposées dans le cadre de ce projet ont été discutées avec les associations d'irrigants (Cambodge, Haïti et Mali), les centres de prestation de services en place (Mali) et les partenaires concernés qui ont travaillé à l'élaboration de ce projet. Elles répondent à des besoins identifiés par les ONG et exprimés par les irrigants des trois pays.

Concernant la durabilité des interventions :

- Les actions entreprises s'inscrivent toutes dans des actions en cours avec des organisations d'irrigants et centres de prestations de service en cours de création ou d'ores et déjà consolidés. Le projet permettra le renforcement de leurs compétences techniques et de gestion et une reconnaissance de l'utilité et des capacités de ces organisations et centres de prestation.
- Le projet contribuera à accroître la pérennité des associations d'irrigants et par conséquence des zones irriguées.
- Les associations et plate-formes existantes disposeront par ailleurs d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour mener des actions de plaidoyer en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.

b. Financement des activités à la fin du projet

Il ne paraît pas réaliste de penser que des centres de prestation de services mis en place dans le cadre du projet seront totalement pérennes dans un délai de 3 ans (Cambodge et Haïti). Le projet aura cependant un effet important sur la pérennité des centres de prestation de services au Mali.

Les travaux de capitalisation et de plaidoyer engagés en parallèle permettront de mobiliser auprès des institutions publiques et privées, des appuis techniques et financiers éventuellement nécessaires à la poursuite des actions innovantes engagées pour la consolidation des CPS.

Par ailleurs, le projet devrait permettre de démontrer la pertinence de la mise en place de centres de prestation de services (indépendamment de leurs formes) et ainsi motiver des financements publics.

c. Eléments de visibilité du projet

La composante infrastructure est un élément mineur du projet (réhabilitation, construction) et n'apportera que peu de visibilité au projet.

Les principaux éléments de visibilité seront :

- Le renforcement des organisations d'irrigants qui pourront contribuer de façon constructive aux débats nationaux sur le développement de l'irrigation,
- Les publications qui pourront être relayées via différents réseaux (Groupe Initiative, comités nationaux de la CIID...).

3.7. Dispositif de suivi-évaluation du projet

L'Iram, le GRET et AVSF possèdent des compétences solides et reconnues en terme de suivi-évaluation acquises à travers leurs prestations court terme ou la coordination et le suivi de mise en œuvre d'interventions de plus longue durée.

Le projet intégrera un dispositif de suivi-évaluation de chacune des composantes de terrain sur la base d'une approche et d'une méthodologie qui seront définies de manière collective au premier comité de pilotage.

a. Capitalisation

Ce suivi-évaluation permettra d'apporter les éléments nécessaires à la capitalisation des différentes expériences pays.

Par ailleurs, les éléments intéressants et porteurs qui ressortiront des comités de pilotages, des missions croisées et des ateliers inter-pays seront retenus et feront l'objet de travaux et de documents de capitalisation spécifiques. En particulier, des stages d'étudiants permettront en outre d'approfondir certains aspects qui mériteraient des investissements en temps conséquents.

Enfin, l'Iram animera la mise sur pied d'un dispositif et d'outils concrets de capitalisation de manière à élaborer les référentiels technico-économique mentionnés sur la base des 3 expériences et innovantes et des missions croisées.

Les produits de capitalisation pourront prendre diverses formes : « position paper » pour le plaidoyer, rapports, publications, outils méthodologique, CD Rom,...

Le premier comité de pilotage définira précisément la stratégie de capitalisation qui sera mise en œuvre durant ces trois années de projet en précisant les modalités de travail, les différents publics visés et, pour chacun d'entre eux, les produits attendus. Des thèmes de capitalisation sont mentionnés, à titre indicatif, dans le tableau des activités et devront être validés, de manière collective, lors de ce comité de pilotage.

b. Supervision du projet

Les éléments suivants garantiront une supervision efficace du projet :

- Supervision globale du projet :

Le chef de projet, désigné par le chef de file, suivra le projet pendant toute sa durée à travers des missions dans les trois composantes et du suivi à distance. Par ailleurs, le comité de pilotage, se réunira une fois par an pour, en partie, veiller à l'exécution et au bon déroulement des activités.

- Supervision de chaque composante terrain :

Chaque composante terrain dans les trois pays sera suivie par un responsable technique Nord et un coordinateur terrain Sud qui organiseront, avec les partenaires, et superviseront les activités menées dans chacun des pays. Il est également prévu la mise en place de comités de pilotage nationaux sur chacune des composantes.

Cette supervision portera en particulier sur le suivi de la bonne exécution des activités en fonction du chronogramme et aux engagements financiers prévus. Les éventuelles modifications dans les activités feront l'objet d'une validation par l'AFD sur la base d'une demande d'avenant explicite et argumentée.

c. Audit

Un audit annuel des comptes du projet sera réalisé afin de certifier la bonne gestion des fonds du projet et de proscrire tout débordement.

d. Evaluation

Une évaluation finale externe du projet est prévue. Elle permettra, sans complaisance, de dresser le bilan des interventions dans les 3 pays, de rendre compte, avec la capitalisation, des résultats obtenus et de vérifier la pertinence des activités engagées.

■ Budgets détaillés

	Composante 1: Cambodge				Composante 2: Haïti				Composante 3: Mali				Composante 4: Transversale				TOTAL
	Année 1	Année 2	Année 3	Total C1	Année 1	Année 2	Année 3	Total C2	Année 1	Année 2	Année 3	Total C3	Année 1	Année 2	Année 3	Total C4	
Activités selon le résultat 1 : Des centres de prestation de services sont mis en place ou renforcés				104 150				105 744				85 904				31 800	327 598
Investissements des CPS	6 000	750		6 750	42 857	6 786		49 643	5 469			5 469				-	61 861
Fonctionnement des CPS	22 000	22 000	22 900	66 900	10 500	10 500		21 000	6 952	6 952	6 952	20 855				-	108 755
Missions d'appui technique (Nord et Sud)aux CPS	10 000	2 500	10 000	22 500	6 981	4 981	4 981	16 944	16 860	16 860	16 860	50 581	10 600	10 600	10 600	31 800	121 824
Formation / atelier	1 000	1 000	1 000	3 000	1 071	1 071	1 071	3 214	2 000	2 000	2 000	6 000					12 214
Echanges croisés		5 000		5 000	4 981	4 981	4 981	14 944	1 000	1 000	1 000	3 000					22 944
Activités selon le résultat 2 : Les associations d'irrigants sont consolidées				143 400				54 116				53 976				31 800	283 293
Fonds d'investissement aux irrigants	15 000	15 000	10 000	40 000	-	-	-	-	5 000	5 000		10 000				-	50 000
Missions d'appui technique (Nord et Sud) aux irrigants				-	8 410	6 410	6 410	21 229	10 000	10 000	10 000	30 000	10 600	10 600	10 600	31 800	83 029
Services aux irrigants par les CPS	33 000	33 000	33 400	99 400	4 981	7 981	4 981	17 944	3 659	3 659	3 659	10 976					128 320
Echanges croisés	2 000		2 000	4 000	4 981	4 981	4 981	14 944	1 000	1 000	1 000	3 000					21 944
Activités selon le résultat 3 : Des référentiels technico-économiques sont établis et capitalisés.				38 600				62 556				55 000				87 800	243 956
Stages étudiants		1 800	1 800	3 600	3 000		-	3 000	7 000		7 000	14 000				-	20 600
Missions d'évaluations technico-économiques				-	6 172	6 172	6 172	18 515	10 000	10 000	10 000	30 000	10 600	10 600	10 600	31 800	80 315
Ateliers par pays (annuel)	4 000	4 000	4 000	12 000	7 838	7 838	7 838	23 515	3 000	3 000	3 000	9 000				-	44 515
Atelier tri-pays (annuel)				-										20 000		20 000	20 000
Atelier final				-											36 000	36 000	36 000
Publications par pays et publication globale		8 000	15 000	23 000	4 981	4 981	7 564	17 526	500	500	1 000	2 000				-	42 526
Activités selon le résultat 4 : Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation disposent d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour des actions de plaidoyer				71 000				65 408				7 000				5 000	148 408
Echanges avec les plate-formes nationales ou régionales de la CIID et des OP	3 000	3 000	4 000	10 000	7 553	10 553	7 553	25 658	1 000	1 000	1 000	3 000	1 000	1 000	1 000	3 000	41 658
Appui à la concertation au niveau de chacun des pays (irrigants, Etats, opérateurs)	11 000	11 000	11 000	33 000	7 838	7 838	7 838	23 515	1 000	1 000	1 000	3 000				-	59 515
Rédaction de position papers pour lancer des actions de plaidoyer : par les OI (et leurs CPS) et par IRAM/GRET/AVSF	9 000	9 000	10 000	28 000	4 981	4 981	6 273	16 235		500	500	1 000		1 000	1 000	2 000	47 235
Activité selon le résultat 5: le projet est géré, suivi et évalué				-				-				3 000				117 100	120 100
Comité de pilotage				-				-	1 000	1 000	1 000	3 000	1 000	1 000	1 000	3 000	6 000
Supervision													4 800	4 800	4 800	14 400	14 400
Evaluation				-				-	-	-	-	-			74 200	74 200	74 200
Audit				-				-	-	-	-	-	8 500	8 500	8 500	25 500	25 500
Divers et imprévus				-				-				8 939				8 950	17 889
Frais de gestion				17 850				23 026				17 106				22 596	80 578
TOTAL				375 000				310 850				230 925				305 046	1 221 821

BUDGET COMPOSANTE 1 : CAMBODGE

Ressources humaines et missions	Unite	Prix U Euro	Quantite	Prix Total Euro
Coordination senior (1/3 temps)	Mois	9 000	12	108 000
Missions d'appui GRET/coordinations (15 j)	Forfait	10 000	3	30 000
Missions d'appui CEDAC	Forfait	3	2 500	7 500
Technicien GSE - Appui institutionnel	Mois	800	30	24 000
Technicien GSE - Appui operationnel	Mois	500	36	18 000
Total RH				187 500
Fonctionnement				0
Véhicule 4*4		pm	2	0
Motos cyclettes		pm	4	0
Ordinateurs équipés		pm	4	0
Divers et imprévus				3 750
Total Fonctionnement				3 750
Formation				
Appui Mowram	Mois	225	36	8 100
Interventions CT (specialiste gestion - compta - hydrauliciens)	H/ Jour	80	245	19 600
Formateurs / animateurs (appui OI)	Mois	200	72	14 400
Contrat de services	Forfait	2 000	4	8 000
Frais de formation / animation	Forfait	1 500	12	18 000
Frais de fonctionnement administratifs	Mois	700	36	25 200
Déplacements	Mois	500	36	18 000
Stages étudiants	Mois	360	10	3 600
Ateliers, séminaires	Forfait	2 000	3	6 000
Capitalisation	Forfait			5 000
Total formation/capitalisation				125 900
Investissement				
Fonds d'appui aux OI	Forfait		1	40 000
Total investissement				40 000
Sous total				357 150
Frais de gestion (%)	%			17 850
Total général				375 000

BUDGET COMPOSANTE 2 : HAITI

Ressources humaines	Unite	Prix U Euro	Quantite	Prix Total Euro
Coordination projet KIDES-CROSE	Mois	857	39	33 429
Animateur	Mois	286	39	11 143
Coordination FONHADI	Mois	143	36	5 143
Appui AVSF Haiti	Jour	286	108	30 857
Appui AVSF France	Jour	350	45	15 750
Appui CROSE-KIDES	Jour	250	108	27 000
Total RH				123 321
Voyages				
Haiti France	Unité	1 071	2	2 143
Perdiem (Haiti- France)	Unité	71	30	2 143
Total Voyages				4 286
Fonctionnement				
Location voiture	Mois	571	36	20 571
Consommables	Mois	200	36	7 200
Entretien/Carburant vehicule	Mois	393	36	14 143
Consommable Fonhadi	Mois	71	36	2 571
Total Fonctionnement				44 486
Formation				
Renforcement association irrigants	H / Jour	4	1 000	4 286
Formation gestion/commercialisation	H / Jour	4	750	3 214
Visite Echanges	Unité	3 000	2	6 000
Atelier irrigation Haiti au niveau national	Unité	2 143	4	8 571
Atelier irrigation Haiti au niveau regional	Unité	2 143	4	8 571
Consultant GSE	H / Jour	200	10	2 000
Consultant Gestion	H / Jour	200	10	2 000
Stages étudiants	Mois	250	12	3 000
Evaluation	Forfait	3 571	1	3 571
Capitalisation	Forfait	3 874	1	3 874
Total formation/capitalisation				45 089
Investissement				
Construction centrale de commercialisation	Unité	42 857	1	42 857
Equipement de la centrale	Unité	6 786	1	6 786
Fonds BIA Sud Est	Unité	10 714	1	10 714
Fonds fonctionnement centrale	Forfait	10 286	1	10 286
Total investissement				70 643
Sous total				287 824
Frais de gestion (8%)	%			23 026
Total général				310 850

BUDGET COMPOSANTE 3 : MALI

Ressources humaines	Unite	Prix Unitaire	Quantite	Prix Total Euro
Coordination	Mois	572	36	20 581
Conseillers (2 conseillers)	Mois	305	36	10 976
Technicien en gestion de l'eau	Mois	457	36	16 464
Appui IRAM Honoraires	Jour	600	90	54 000
Divers et imprévus	5%			5 101
Total RH				107 123
Voyages				
Mali France	Unité	1 800	9	16 200
Perdiem (Mali)	Jour	110	90	9 900
Total Voyages				26 100
Fonctionnement				
Moto technicien en gestion de l'eau	Mois	122	36	4 391
Rapport et divers pour les missions	Unité	1 100	9	9 900
Divers et imprévus	5%			715
Total Fonctionnement				15 005
Formation				
Séminaire atelier renforcement association irrigants	Forfait	2 000	3	6 000
Echanges croisés	Forfait	1 000	6	6 000
Stages étudiants	Forfait	7 000	2	14 000
Atelier par pays	Forfait	3 000	3	9 000
Publications par pays et globale	Forfait	500	4	2 000
Echanges avec les plate-formes de la CIID et des OP	Forfait	1 000	3	3 000
Appui à la concertation	Forfait	1 000	3	3 000
Rédaction de positions paper	Forfait	500	2	1 000
Comité de pilotage	Forfait	1 000	3	3 000
Divers et imprévus	5%			2 350
Total formation/capitalisation				49 350
Investissement				
Equipement Technicien en gestion de l'eau				
Ordinateur	Unité	1 982	1	1 982
Moto Yamaha 100CC	Unité	2 287	1	2 287
Mobilier de bureau	Forfait	900	1	900
Petit équipement	Forfait	300	1	300
Fonds d'investissement aux irrigants	Forfait	10 000	1	10 000
Divers et imprévus	5%			773
Total investissement				16 242
Sous total				213 820
Frais de gestion (8%)	%			17 106
Total général				230 925

BUDGET COMPOSANTE 4 : TRANSVERSALE

Ressources humaines	Unite	Prix Unitaire	Quantite	Prix Total Euro
Appui IRAM Honoraires	Jour	600	99	59 400
Coordination Iram depuis son siège	Jour	600	24	14 400
Evaluation finale	Jour	600	96	57 600
Total RH				131 400
Voyages				
Mali France	Unité	1 800	9	16 200
Perdiem (Mali)	jour	110	90	9 900
Evaluation finale Mali France	Unité	1 600	3	4 800
Evaluation finale Perdiem (Mali)	Jour	110	80	8 800
Total Voyages				39 700
Fonctionnement				
Rapport et divers pour les missions	Forfait	1 100	9	9 900
Rapport et divers pour l'évaluation finale	Forfait	3 000	1	3 000
Total Fonctionnement				12 900
Formation				
Atelier tri-pays	Forfait	20 000	1	20 000
Atelier final	Forfait	36 000	1	36 000
Echanges avec les plate-formes de la CIID et des OP	Forfait	1 000	3	3 000
Rédaction de positions paper	Forfait	1 000	2	2 000
Comité de pilotage	Forfait	1 000	3	3 000
Audit	Forfait	8 500	3	25 500
Divers et imprévus				8 950
Total formation/capitalisation				98 450
Sous total				282 450
Frais de gestion (8%)	%			22 596
Total général				305 046